***Note de cadrage thématique Santé 2017* de la Convention Territoriale de Lyon 2015-2020**

La Ville de Lyon s’engage pour l’année à venir à poursuivre sa politique santé, au regard des besoins identifiés sur les territoires et au plus près des habitants, en lien avec les orientations définies par l’Agence Régionale de Santé et en maintenant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, dans une démarche de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

A ce titre, elle a signé en 2015 un **Contrat Local de Santé** (CLS) pour la période 2015/2019 au même titre que l’Etat, l’Agence Régionale de Santé, la CPAM, les HCL et les 3 Centres Hospitaliers psychiatriques ; celui-ci constitue le volet *santé* de la **Convention Territoriale de Lyon**.

La démarche des Ateliers Santé Ville instaurée par la Ville est donc réaffirmée dans les quartiers *Politique de la ville* définis par l’Etat.

Elle s’appuie sur son Observatoire de la Santé des lyonnais permettant d’identifier les particularités de chaque territoire concerné afin de faire émerger les disparités et les besoins spécifiques qui en découlent.

Pour ce volet santé, les objectifs des demandes de subvention 2017 se déclinent de la façon suivante :

1. **RENFORCER LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTE, en priorité sur :**

* La prévention de l’obésité et la promotion de l’activité physique
* Les rythmes de vie
* La lutte contre l’isolement
* La santé mentale

1. **FAVORISER L’ACCES ET LA CONTINUITE DES SOINS**
2. **MAINTENIR L’OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE**

Il est attendu des porteurs de projet que les actions proposées en réponse au présent appel à projet se déploient dans un ou plusieurs de ces territoires.

Si vous souhaitez dans ce cadre, solliciter des subventions auprès de la Ville, l’Etat, la Métropole ou la Région, je vous invite donc à télécharger le formulaire de demande de subvention ainsi que la fiche technique précisant les informations nécessaires à la constitution de votre dossier sur le site politique de la Ville

Les projets de territoire définissant les priorités thématiques dont la santé pour chaque quartier politique de la ville, sont également accessibles sur le site.

TÉLÉCHARGER :

| Fichier attaché | Taille |
| --- | --- |

| Fichier attaché | Taille |
| --- | --- |
| Microsoft Office document icon[Dossier 2017 de demande de subvention de fonctionnement](http://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/Prog%202016/dossier_subv_fonctionnement_2016_.doc) | 696.5 Ko |
| Microsoft Office document icon[Dossier 2017 de demande de subvention d'investissement](http://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/media/dossier_investissement_2016.doc) | 1.32 Mo |
| PDF icon[Fiche technique](http://www.polville.lyon.fr/sites/default/files/media/fiche_technique_demande_de_subvention.pdf) | 185.39 Ko |

Pour pouvoir être instruite, votre demande de subvention doit être envoyée à l’adresse email suivante : [polvillelyon.sante@mairie-lyon.fr](mailto:polvillelyon.sante@mairie-lyon.fr)

ET par courrier en **original signé** adressé à :

* la **Direction du Développement Territorial** accompagné de toutes les pièces administratives (voir fiche technique) **avant le 10 Novembre 2016**et
* la **Direction Départementale Déléguée du Rhône**

Pôle Politique de la Ville et Solidarités

Programmation 2017,

33 rue Moncey, 69421 Lyon CEDEX 3 **avant le 15 décembre 2016.**

Une **rencontre** organisée par la Ville aura lieu fin novembre; La mission santé prendra contact **avec les associations** qui déposeront un dossier.

Pour les opérateurs déjà financés par la Ville de Lyon en 2016 nous attirons votre attention sur le fait que les **fiches bilan** des actions doivent être adressées le **28 avril 2017** au plus tard pour permettre l’instruction administrative de la demande de subvention.

Au sein de la mission santé de la Direction du Développement Territorial, Myriam BUFFET et Françoise JARDEL vous accompagneront tout au long de la préparation de cette programmation et vous apporteront toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.

francoise.jardel@mairie-lyon.fr, tél : 04 26 99 65 67 ou

myriam.buffet@mairie-lyon.fr, tél : 04 26 99 65 54.